

CHAMPIONNAT REGIONAL CYCLO-CROSS

Dimanche 13 Janvier 2019

VOVES (28)



**Organisation Commission Cycloport de l'Eure et Loir UFOLEP 28
Et la commission Cycloport régionale UFOLEP.**

**Avec le concours de la Municipalité des villages Vovéens
et de L'Association Cyclotouriste Vovéenne.**

**Manifestation bénéficiant l'aide du conseil départemental
d'Eure et Loir**

Championnat Régional Cyclo-Cross à VOVES (Eure et Loir) Dimanche 13 Janvier 2019

**Organisé par la commission CycloSPORT de l'UFOLEP de l'Eure et Loir et
l'Association Cyclotouriste Vovéenne**

Cette manifestation se déroule par catégorie d'âge

- | | | |
|--------------------|------------------|---|
| -Jeunes M et F | 13/14 ans | nés entre le 01/01/2005 et le 31/12/ 2006 (durée 20 mn) |
| -Jeunes M et F | 15/16 ans | nés entre le 01/01/2003 et le 31/12/ 2004 (durée 30 mn) |
| | | |
| -Adultes Masculins | 17/19 ans inclus | nés entre le 01/01/2001 et le 31/12/ 2002 (durée 40 mn) |
| -Adultes Masculins | 20/29 ans inclus | nés entre le 01/01/1990 et le 31/12/ 1999 (durée 50 mn) |
| -Adultes Masculins | 30/39 ans inclus | nés entre le 01/01/1980 et le 31/12/ 1989 (durée 50 mn) |
| -Adultes Masculins | 40/49 ans inclus | nés entre le 01/01/1970 et le 31/12/ 1979 (durée 50 mn) |
| -Adultes Masculins | 50 ans et plus | nés entre le 01/01/1960 et le 31/12/ 1969 (durée 50 mn) |
| -Adultes Masculins | 60 ans et plus | nés avant le 01/01/59 (durée 40 mn) |
| | | |
| -Adultes Féminines | 17/29 ans inclus | nées entre le 01/01/1990 et le 31/12/2002 (durée 30 mn) |
| -Adultes Féminines | 30/39 ans inclus | nées entre le 01/01/1980 et le 31/12/1989 (durée 30 mn) |
| -Adultes Féminines | 40 ans et plus | nées avant le 31/12/1979 (durée 30mn) |



REGLEMENT

-Matériel et tenue

Sont admises les bicyclettes de type VTT sans aucun dispositif additionnel (corne de vache..).

Le port du casque à coque rigide est obligatoire même à l'échauffement.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels
- Les maillots strictement publicitaires
- Les maillots de « champion départemental, régional ou national »
- L'échauffement sur le circuit pour les compétiteurs de la seconde tranche horaire tant que le dernier de la première tranche horaire n'a pas terminé son épreuve
- Les oreillettes permettant de communiquer « avec l'extérieur »
- L'utilisation sur le compétiteur ou sur le vélo de matériel style webcam

TOUT CONCURRENT EN INFRACTION SE VERRA INTERDIRE DE DEPART

-Contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium si il est retenu ou non pour le contrôle médical.

- Récompenses

Le maillot de champion régional, sera attribué quelques soit le nombre de partant(e)s dans la catégorie.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) de son club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de la tenue.

-Dépannage

Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours.

Changement de vélo à poste fixe sur incident mécanique, les vélos ne peuvent pas être lavés et ne doivent pas sortir de la zone technique. Un seul changement par tour.

- Grille de départ prioritaire :

Champion national, régionaux sortants, et départementaux et par département sur indication des responsables Départementaux.

-Engagements

Engagement global par délégation sur papier, voir feuille 6. Aucun engagement sur place.

Seuls les licenciés UFOLEP en possession de la licence UFOLEP 2019 et du carton cyclo cross 2019 seront autorisés à prendre le départ.

Le dossier d'engagement doit obligatoirement comprendre :

-la feuille d'engagement

-le chèque correspondant aux engagements libellé à l'ordre de « **I' A C VOVES** »

-Le dossier d'engagement doit être adressé au responsable avant le 9 janvier 2019 dernier délai à l'adresse suivante :

Voillet Didier

28 rue de Lescarbault

28140 Orgères en Beauce

Mail : didier.voillet@sfr.fr

Date limite d'envoi : le 9 janvier 2019

-Réclamations

Les réclamations doivent être faites par écrit et accompagnées d'un chèque de 50 € et transmises au responsable de la commission technique régionale.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2,1 kms

- **Une restauration sur place (casse-croûte – crêpe)**

- [A partir de 12h00](#)

Remise des dossards au site plan d'eau (car podium).

- [Appel des coureurs à 13h15 ligne de départ](#)

13h30	départ 60 et +
13h31	départ 17/19
13h32	départ 15 /16
13h33	départ Féminines
13h34	départ 13-14

- [Appel des coureurs à 14h45 ligne de départ](#)

15h00	départ des 20/29
15h01	départ des 30/39
15h02	départ des 40/49
15h03	départ des 50/59

- [Restitution des dossards](#)

15h00	Pour le premier départ
16h30	Pour le second départ

A l'issue de l'épreuve, Les récompenses seront remises a partir de 16h30 au gymnase « **ROGER GALLET** » en tenue complète de cycliste ou un verre de l'amitié sera offert par la municipalité

Championnat Régional Cyclo-Cross À VOVES (Site du Plan d'eau) En Eure et Loir Dimanche 13 Janvier 2019

